

République Française
Mairie de SAINTE-COLOMBE
(Rhône)

DCM 2026.007

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 23 FEVRIER 2026 à 20 H 30

Le vingt-trois février deux mille vingt-six, à vingt heures trente, les membres composant le Conseil Municipal de SAINTE-COLOMBE (Rhône) se sont réunis à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Marc DELEIGUE, Maire, après avoir été dûment convoqués dans les délais légaux le 6 février 2026.

Avis de la tenue de la présente réunion a été affiché le jour même de l'envoi des convocations sur le panneau officiel de la mairie.

Présents (Onze) : M. Marc DELEIGUE, M. Guy VACHON, Mme Marine MATA, M. Jacques REGNIER-VIGOUROUX, Mme Corinne CHABORD, Mme Linda LAURO, M. David LESUR, M. Jacques PRAT, M. Jean-Pierre MALSERT, Mme Catherine JEANTROUX, M. Jean-Marie DUPLAY

Absents(tes) au moment du vote (Huit dont trois pouvoirs) :

M. Pascal DANCETTE (pouvoir donné à Mme Marine MATA)
Mme Lucie DANCETTE (pouvoir donné à M. Marc DELEIGUE)
Mme Sandrine TAVERNIER (pouvoir donné à Mme Corinne CHABORD)
Mme Marion CHOFFEL
M. Yves DELORME
Mme Nadine EUKSUZIAN
Mme Martine BEGUE
M. Régis BABOIS

Secrétaire de séance : M. David LESUR

Délibération n° 2026.007 : Vote du Budget Primitif 2026

Madame Marine MATA Adjointe aux Finances et aux Ressources Humaines, expose que le Présent Budget primitif de 2026 s'équilibre en Recettes et en Dépenses comme suit :

- Fonctionnement : 2 511 642,32 €
- Investissement : 1 727 618,00 €

I – Section de Fonctionnement

RECETTES DE FONCTIONNEMENT :

Les recettes d'un montant de 2 511 642,32 € se décomposent comme suit :

- | | |
|-------------------------------|-----------------------|
| • C/ 70 produits services | 99 500,00 € |
| • C/ 73 Impôts et taxes | 2 032 285,07 € |
| • C/ 74 Dotation, subventions | 139 857,25 € |
| • C/ 75 Autres produits | 235 000,00 € |
| • C/77 Produits exceptionnels | 5 000,00€ |

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT :

Ces dépenses d'un montant de 2 511 642,32 € se décomposent comme suit :

- C/011 Charges générales : **837 000,00 €**

• C/ 012 Charges de personnel	1 105 000,00 €
• C/014 Atténuation de produits	9 000,00 €
• C/023 Virement à la section d'Investissement	Publié le
• C/ 65 Autres charges de gestion	147 142,32 €
• C/ 66 Charges financières :	257 500,00 €
• C/67 Charges exceptionnelles	61 000,00 €
• C/68 Dot amo prov Charges fonctionnement	10 000,00 €
• C/042 Opération d'ordre transfert entre sections	10 000,00 €
	80 000,00 €

Envoyé en préfecture le 26/02/2026
 Reçu en préfecture le 26/02/2026
 Publié le
 ID : 069-216901892-20260223-2026_007-DE

Il est à noter que tout a été recherché pour limiter au mieux les dépenses. Autrement dit, un effort de gestion particulier est mené par notre commune.

II – Section d'Investissement

RECETTES D'INVESTISSEMENT :

Les recettes d'Investissement d'un montant de **1 727 618,00 €** se décomposent comme suit :

• C/024 Produit des cessions	1 130 994,41 €
• C/021 Virement de la section de fonctionnement :	152 142,32 €
• C/10 Dotations, fonds divers	172 000 €
• C/13 Subventions d'investissement	46 029,00 €
• C/16 Emprunts et dettes	146 452,27 €
• C/ 040 Opération d'ordre transfert entre sections	80 000,00 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT :

Les dépenses d'Investissement d'un montant de **1 727 618,00 €** se décomposent comme suit :

• C/16 Emprunts et dettes	312 500,00 €
• C/20 Immobilisations incorporelles	333 360,00 €
• C/204 Subventions d'équipement versées	25 000,00 €
• C/21 Immobilisations corporelles	1 054 258,00 €
• C/27 Autres immobilisations financières	2 500,00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le Budget Primitif 2026
- **VOTE** le Budget Primitif 2026 au chapitre

Pour extrait conforme,
 A Sainte-Colombe, le 23 février 2026

Le secrétaire de séance
David LESUR

Le Maire,
Marc DELEIGUE




Transmis en Préfecture le : 26/02/2026
 Affiché le : 26/02/2026